



Concertation Cœur Part-Dieu

Réunion publique de lancement

Lundi 16 janvier 2023



Lieu : SPL Lyon Part-Dieu, 184 cours Lafayette, 69003 Lyon

Intervants élus :

DOUCET	Grégory	Maire de Lyon et président de la SPL Lyon Part-Dieu
VESSILLIER	Béatrice	Vice-présidente à la Métropole de Lyon en charge de l'urbanisme et du cadre de vie
DUBOIS BERTRAND	Véronique	Maire du 3 ^{ème} arrondissement à la Ville de Lyon
BOFFET	Laurence	Vice-présidente à la participation et aux initiatives citoyennes, métropole de Lyon
ATHANAZE	Pierre	Vice-président à la Métropole de Lyon en charge de l'environnement, de la protection animale et de la prévention des risques
CHAPUIS	Gautier	Adjoint au maire de Lyon en charge de la végétalisation, de la biodiversité et de la condition animale

Intervenant SPL Lyon Part-Dieu :

SAINTE FARE GARNOT	Florent	Directeur général
-----------------------	---------	-------------------

Intervenant Maîtrise d'œuvre :

BONNIN	Loïc	Directeur de projet, Ateliers Jacqueline Osty et Associés
--------	------	---

L'animation a été réalisée par Stéphane CAYROL, le compte-rendu par Lucile BIARROTTE de l'agence de concertation TraitClair. Cette réunion a été interprétée en direct en Langue des Signes Françaises par l'agence Ex Aequo.

250 participants.

Mots d'accueil

Madame la maire du 3^e arrondissement salut l'audience et remercie chaleureusement l'équipe de l'auditorium. Elle explique que cette réunion a pour but d'échanger sur le quartier Part-Dieu qui se transforme pour devenir plus agréable à vivre, où l'humain et le vivant sont remis au centre.

Elle rappelle que parallèlement aux échanges à venir, les travaux ont commencé sur Mandela et que la place des Martyrs se transforme dans ses usages. Une des nouvelles orientations sur le quartier porte également dans la production de logements accueillants, et d'espaces publics plus généreux.

Le projet urbain Lyon Part-Dieu

Grégory Doucet et Béatrice Vessillier

Grandes ambitions

Monsieur le Maire exprime sa joie de se trouver à l'auditorium pour échanger sur le quartier de Lyon Part-Dieu avec la salle.

« La Part-Dieu, c'est notre affaire à toutes et tous, qu'on y habite, qu'on y travaille, qu'on y fasse du sport, des courses, qu'on fréquente le cinéma, la bibliothèque, l'auditorium, ou encore qu'on y passe en transit avec le bus, le train ou d'autres moyens. »

Il rappelle le contexte du quartier : après La Défense, c'est le 2^e quartier d'affaire de France, un de plus grands centres commerciaux d'Europe, la plus grande bibliothèque après la Bibliothèque Nationale de France, une des plus grandes gares européennes : 43 millions de voyageurs y passent par an. Il y a 20 000 habitant·es de tous âges.

Monsieur le maire rappelle que l'une des grandes ambitions de faire comme dans le reste de la ville, la ville des enfants. Cette conception de la ville à hauteur d'enfants rend la ville agréable et accessible pour toutes les catégories : personnes handicapées, âgées...

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande 10m² de nature accessible à chaque habitant·e. A Lyon, on est seulement à 5m².

Le projet s'intègre à « Lyon 2030 », démarche visant à la neutralité carbone de la ville, en s'appuyant sur le programme « 100 villes climatiquement neutre et intelligentes » de la Commission européenne.

Le quartier doit donc être à la fois inclusif, résilient et prendre soin. Ces trois orientations se traduisent dans les réorientations d'aménagement réalisées avec la Métropole : privilégier le vivant, faire plus de place aux piétons et vélos plutôt qu'aux voitures.

Les détails de ce programme sont ensuite donnés par Béatrice Vessillier, Vice-présidente à la Métropole de Lyon.

Rappel des enjeux

Béatrice Vessillier rappelle que les espaces publics sont un élément important de la nouvelle vision portée par la Métropole pour le quartier Part-Dieu. Il y a quatre objectifs majeurs dans le projet urbain de Part-Dieu :

1) **Un rééquilibrage logements/bureaux**

Faire de la Part-Dieu un quartier à vivre, où on habite avec une part plus importante de logements, dont sociaux et abordables.

2) **Une qualité de vie renforcée**

Avec de la végétalisation, la recherche d'un meilleur confort d'été. Equipements publics, les espaces publics, les commerces : toutes les aménités du quartier à diversifier pour en faire un vrai quartier à vivre autant pour ses habitant·es que ses salarié·es.

3) **Un développement économique responsable**

Part-Dieu restera évidemment un quartier d'affaires important, même s'il y a un rééquilibrage du tertiaire dans d'autres quartiers lyonnais. Une diversification des locaux d'activités économiques est cependant encouragée, pour lutter contre les charges dans les tours qui sont très coûteuses.

4) Un rééquilibrage des mobilités au profit de la marche et du vélo

Le long de la bibliothèque, la rue Bouchut ne sera pas rouverte à la circulation générale, mais végétalisée et dédiée aux modes actifs. La rue Pompidou restera aussi fermée à la circulation au profit d'une réouverture sous les voies ferrées dédiée aux piétons et vélos.

Commenté [1]: S'agit-il toujours de Pompidou ou non ?

Réorientations du projet

- Réduction de 100 000m² de constructions, notamment des programmes tertiaires. C'est la fin des immeubles de grande hauteur (IGH), notamment sur la place de Milan. Réorientation vers la production de logements abordables (comme sur le M Lyon). Il y aura davantage de locatif social, y compris via le principe de bail réel solidaire¹ (dissociation du prix du foncier du prix du logement, qui permet d'acquérir seulement le logement).
- Augmentation de la part des équipements publics : 3 crèches seront mises en place au lieu d'une seule. Le maintien de l'antenne Part-Dieu de la Maison Pour Tous Les Rancy est acté
- Augmentation des itinéraires cyclables, des espaces piétons, ainsi que des surfaces perméables pour recharger la nappe phréatique et lutter contre l'îlot de chaleur urbain important en été.

Les projets d'espaces publics sont également réorientés :

- L'agrandissement de l'esplanade Mandela dont les travaux ont démarré sera livré à l'été 2024 ;
- L'aménagement de la place des Martyrs de la Résistance fait l'objet d'expérimentations et de travaux en 2023-2024.
- La place Béraudier deviendra un espace public plus agréable et ombragé en été avec une place revisitée grâce à une végétalisation renforcée, d'ici 2025.

1^e temps d'échange avec le public

Le projet va dans le sens imaginé par le Collectif Part-Dieu (plus de concertation, rééquilibrage de la programmation...). Demande d'un de ses membres d'étendre les concertations sur tous les projets, dont les projets immobiliers privés (exemple : M Lyon, maintien des commerces). Les évolutions importantes que va subir l'îlot Milan doivent être concertées avec les usagers.

- Laurence Boffet rappelle qu'il y a de la concertation, à travers notamment le CIP (comité d'information et de participation). Il y a des tentatives, perfectibles, d'échanges avec les promoteurs à travers des rencontres, visites de chantier... Cependant, il n'y a pas de garantie que les acteurs privés jouent le jeu. Il y a des exemples intéressants à Confluences.
- Béatrice Vessillier explique que l'îlot Milan se prêtera à un travail avec le collectif. Si certaines choses sont figées, il restera des éléments à discuter.
- Sur le M Lyon, La Poste se réinstallera en rez-de-chaussée, mais la pharmacie n'a pas souhaité rester.

Questionnement d'un habitant sur l'avenir de l'ancien parking minute Place de Francfort et sur les nuisances induites par sa fermeture sur la rue Maurice Flandin, ainsi que sur le futur hôtel en attente de permis de construire

- Le dépose-minute est désormais inscrit dans le parking côté Vilette. Un travail reste à faire sur cette voirie, y compris par la police municipale pour faciliter les nouvelles habitudes, et apaiser la sortie de gare.

¹ [Bail réel solidaire | Gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr/bail-reel-solidaire)

Intervention d'un habitant de la résidence Part-Dieu (barre du Lac). Il y a une explosion des nuisances sonores : klaxon les jours de grande circulation ; rooftops ; travaux du centre-commercial : nous avons eu un mois de marteaux piqueurs la nuit en septembre 2021 pour éviter de fermer certains commerces. Que comptez-vous faire sur la qualité sonore du quartier ?

« L'insécurité piétonne devant l'entrée des parkings du centre commercial est importante, et il y a un phénomène nouveau rue des cuirassiers : les camions qui desservent Part-Dieu prennent la rue du lac à contresens. »

- Il faudra garantir la sécurité des piétons sur le cheminement Bouchut, en lien avec l'aménageur et le centre commercial.
- Les opérateurs de travaux ont une charte et des horaires à respecter. La végétalisation du quartier, c'est aussi chercher à atténuer les nuisances sonores.

La révolution paysagère - le Cœur Part-Dieu

Pierre Athanaze et Gautier Chapuis

Pierre ATHANAZE explique les motivations du projet de réorientation paysagère de la Part-Dieu. Il s'agit en priorité de redonner sa place à la nature pour les habitant-es dans le quartier : offrir un environnement de qualité, pour retrouver des températures acceptables. Il faut rafraîchir et accueillir la biodiversité : les insectes, les oiseaux, pour retrouver des services écosystémiques gratuits. Infiltrer l'eau à la parcelle, éviter de mélanger les eaux pluviales avec les eaux usées.

L'ambition est forte sur la rue Bouchut avec un boisement d'environ 1ha. Les arbres seront plantés jeunes pour s'adapter aux conditions météorologiques (arbres plus âgés plus sensibles au stress hydrique). Ces jeunes arbres seront plantés densément, puis on pratiquera un éclaircissement progressif. L'ambition est de faire de ce boisement Bouchut un morceau de nature.

La place du Lac et son doublement de surface laissera place à des plantations denses, tout en étant un parc avec des aménagements pour différents usagers.

La suite de la rue Garibaldi, partie Est : il y aura un travail sur la strate haute (platanes), la strate intermédiaire (arbustes) et les strates basses. On s'aperçoit de la différence de température sur la promenade Ouest, qui apporte de la fraîcheur l'après-midi. On va la prolonger plus au sud pour redonner à ce quartier un lien avec la nature.

« Évidemment on ne va pas résoudre le dérèglement climatique entièrement, mais le soir en rentrant chez vous on aura contribué à baisser la température et vous entendrez les oiseaux. »

Gautier CHAPUIS précise ensuite le détail opération par opération. Le 3^e arrondissement est doté de 51 ha d'espaces verts. Le projet actuel ajoute 5,5 ha de nouveaux aménagements, dont le parc Nelson Mandela (2,6 ha) ou encore la place des Martyrs de la Résistance. La végétalisation se fera en pleine-terre, en s'inscrivant dans ce qui est déjà fait sur le territoire, et sera plus massive que dans le projet initial. L'ensemble des espaces végétalisés de la Part-Dieu crée un espace logique, avec des nœuds de biodiversité (boisement Bouchut, place du Lac étendue vers le Nord, esplanade Mandela et place des Martyrs).

On projette 250 000 personnes passant par la gare d'ici 2030, contre 125 000 aujourd'hui. C'est pourquoi on augmente de +15% les espaces publics et îlots de fraîcheurs. On aura 3,2 fois plus d'arbres en 2030, plantés petits. Les sols perméables seront multipliés par deux, et on gagnera environ 10 000m² de surface de canopée d'ici 2030.

Les enjeux de concertation

Laurence BOFFET

Laurence Boffet explique que cette phase s'inscrit dans l'étape des études préalables, ce qui signifie que le projet n'est pas bouclé, les plans ne sont pas fixés. La concertation sur cette phase dure jusqu'au 10 mars pour nourrir les études préalables, qui correspondent aux grandes intentions. Chaque opération sera ensuite réinterrogée en particulier.

Cette réunion publique est avant tout un temps d'information. Il est important de réaliser un bon diagnostic de quartier, recueillir les bonnes idées de l'ensemble des personnes intervenant à la Part-Dieu.

La démarche de concertation est pilotée par la SPL, avec l'agence de concertation TraitClair et la maîtrise d'œuvre paysagère Jacqueline Osty et Associés.

La plateforme *jeparticipe* est également ouverte jusqu'au 19 février, y compris sur les sujets qui ne sont pas en débat explicitement. Cette plateforme sert aussi de traçabilité. On y retrouve l'ensemble des documents et études avec les réponses apportées. On peut tout reconsulter ensuite, même une fois la concertation finie.

Projection du reportage micros-trottoirs, premiers témoignages d'habitant-es

Enjeux paysagers et premières intentions de la maîtrise d'œuvre

Florent SAINTE FARE GARNOT, Loïc BONNIN

Le groupement de maîtrise d'œuvre paysagère se compose de les Ateliers Jacqueline Osty et Associés pour la partie paysage, d'Ingérop et pour les réseaux techniques et la mobilité, des Éclaireurs pour la conception lumière et de l'agence TraitClair pour les observations sociologiques et la concertation.

Florent SAINTE FARE GARNOT a expliqué la logique générale des espaces publics du quartier Lyon Part-Dieu. Les polarités correspondent premièrement à la gare, entourée d'espaces publics déjà livrés. On y trouve une forte intensité des flux, avec des espaces publics robustes, en mesure de supporter l'importance des flux piétons (125 000 voyageur-ses / jour, 250 000 attendu-es en 2030). 500 000 piétons passent dans le quartier chaque jour, d'où des espaces faciles pour circuler et se repérer réalisés avec François Decoster de l'AUC : à la fois robustes en termes de matériaux, clairs, avec par exemple les demi-lunes pour permettre des dénivelés doux pour permettre des mobilités faciles.

Cette première génération d'espaces publics est tournée vers le rythme, l'efficacité. Mais elle est déjà orientée vers la nature en ville car il y a eu des plantations d'arbres ambitieuses, avec une trame resserrée, tous les 5 mètres.

Le cœur Part-Dieu complète la logique d'ensemble en créant une deuxième centralité, pour se poser et respirer. C'est un lieu de destination qui rompt avec le rythme des abords de la gare, il est tourné

vers la nature, les familles, les salarié-es pour des usages à la pause méridienne ou le weekend.

L'objectif est de faire dialoguer les deux langages de la puissance économique et de la douceur et nature.

« Demain la Part-Dieu ce sera l'arbre et la tour. »

De nombreux enjeux se rencontrent : c'est un hub de mobilités, un quartier d'affaires, mais demain ce sera aussi une respiration et un espace de lutte contre le réchauffement de la ville.

Pour partager la manière dont les concepteur-trices, élu-es, aménageur-es réfléchissent ensemble : les mobilités et la végétalisation du quartier sont très intimement liés dans le projet. Il y a la gare, où toutes les mobilités ont envie d'arriver, mais si on le permettait les traversées piétonnes (par exemple boulevard Vivier-Merle deviendraient quasiment impossibles. Les futures offres de transports en commun viendront s'accrocher sur les façades du cœur Part-Dieu, pour que le Cœur Part-Dieu devienne plus agréable pour les usager-es et utile pour la logique de mobilité. Le piéton voyageur descendra sur l'une des faces du cœur Part-Dieu et aura à traverser le cœur, qui sera agréable par le paysage. Notre pari c'est que les transports de demain soient décarbonés et incluent des séquences piétonnes, bonnes pour la santé et intéressantes pour la qualité urbaine. La nature est alors un appel à cette séquence piétonne.

Calendrier :

- Première partie du boisement : livraison en 2025
- Extension de la place du Lac : 2026
- Dans un 3^e temps, partie est de la rue Garibaldi.

Dans 4 ans, la révolution paysagère de la Part-Dieu sera accomplie.

Loïc BONNIN des Ateliers Jacqueline Osty et Associés explique ensuite les premières intentions sur les quatre séquences concernées. Ce n'est pas encore un projet abouti qui est présenté.

La Part-Dieu est marquée par son aspect vertical, les émergences architecturales ; il faut donner de l'amabilité à l'échelle piétonne, aux premières strates (jusqu'à environ 6m de haut) qui vont accompagner les piéton-nes. Rendre le sol vivant, c'est produire une série d'aménités et d'amabilités qui vont accompagner la vie du quotidien.

Le boisement Bouchut

Le boisement sera un espace d'inspiration forestière, très densément planté, d'environ 11 000m², support de biodiversité. Le nombre d'arbres, la densité, les essences seront choisies dans cet esprit forestier. Il y a la volonté de traiter la bibliothèque et son jardin dans cet ensemble. Il faut toutefois accueillir des déplacements piétons confortables ; des déplacements cyclables depuis Vivier-Merle jusqu'à Garibaldi, mais pas d'automobiles.

Cela créera un effet de masse végétale à la sortie de la gare, pour se poser en rupture par rapport à la place Béraudier, mais dans une continuité fonctionnelle : la piste cyclable sera importante pour les échanges quotidiens entre Garibaldi et la gare.

Question posée aux usagers : si ce n'est pas totalement un espace public, ni totalement un jardin, alors c'est quoi ce boisement ? Que va-t-il apporter en complémentarité avec la place du Lac ? Quels usages différents et complémentaires va-t-on y implanter ?

La rue Bouchut

la rue Bouchut sera complètement réaménagée dans une continuité d'esprit avec le boisement : largement paysagée et plantée, en intégrant une allée piétonne jusqu'à Garibaldi. On y maintiendra

un itinéraire cyclable vers la gare ; on conservera également une voie de circulation voitures entre la rue des Cuirassiers et Garibaldi afin d'atteindre le parking des Cuirassiers. Aujourd'hui la sortie du parking est désagréable et risquée. Un des attendus principaux est d'apaiser la cohabitation des différents usages.

La place du Lac étendue

La place du Lac va connaître un doublement de sa surface (la place actuelle fait environ 8000m²). Les futurs bâtiments étagés seront de part et d'autre. Elle sera plantée largement, avec luxuriance et générosité. Un invariant de cet aménagement est le maintien d'espaces pour la pratique de la boule lyonnaise, qui fait partie du patrimoine immatériel de la ville.

Le schéma de première intention de l'agence Osty consiste à ce que les deux parties de la place du Lac se parlent, autour de la rue Bouchut, avec un questionnement sur la place de l'eau mise en scène la gestion des eaux pluviales du quartier.

Question posée aux usagers : affiner le programme de ce jardin, en se demandant quelle doit être sa complémentarité avec la Place des Martyrs, ou le boisement Bouchut...

Le mail Servient

Sur le mail Servient, la destruction de la Cité administrative va libérer des espaces de sol, récupérés pour les piétons. Le cheminement piéton le long de la rue Servient entre la rue Garibaldi et la future galerie piétonne du centre commercial (ouverture au printemps 2023) se poursuit à l'ouest, en reliant aussi à la place du Lac étendue au nord.

La promenade Garibaldi

Les actuelles bandes de parking seront plantées pour poursuivre l'aménagement de Garibaldi actuel, avec 3-4 strates végétales. C'est une véritable opportunité pour en faire un lieu de 20m de large, qui soit plus qu'une promenade.

Question posée aux usagers : Est-ce qu'on y met des parcours sportifs ? Des usages en lien avec de futurs rez-de-chaussée d'opérations immobilières ?...

2e temps d'échanges avec la salle

Des habitants sont préoccupés par le sud de la rue du lac au-delà de la rue Paul Bert, devenu dangereux et bruyant

→ Mme la maire du 3^e explique qu'il y a un projet de super-îlot sur le secteur Danton, qui vise à réorganiser les circulations dans le quartier. Les circulations seront maintenues mais pour les résidents, le plan évitera que le quartier ne soit que traversé par des automobilistes en transit.

Questionnement d'une habitante sur l'esthétique choisie dans les nouveaux projets immobiliers : laid, homogène avec d'autres villes internationales, pas d'humanité....

→ Le maire explique que les projets architecturaux sont regardés avec attention pour proposer des choses nouvelles et originales. Exemple du campus Orange qui apporte un geste architectural fort, coloré.

→

Le représentant de la Ville à vélo (usagers cycles) note une amélioration des aménagements. Il note l'absence du centre commercial, jamais représenté dans les réunions publiques, alors qu'il est au cœur des enjeux de mobilité du quartier (embouteillages els samedis...). Par ailleurs, comment gérer la transition Garibaldi/Bouchut pour les cycles et piétons ? Quelle politique du centre commercial pour l'acheminement sur le quartier Part-Dieu ?

→ Cette difficulté est une priorité pour le projet d'après M. le maire. Les aménagements visent à réduire la présence de la voiture à long terme ; les usages liés au centre commercial mettent du temps à changer.

Un membre du collectif Part-Dieu se questionne sur la prise en compte de la gare, qui sera toujours saturée à la fin du projet (absence d'aménagement pour aller vers les Trams T3 et T4, maintien des traversés piétonnes en cœur de gare...). Cette personne souhaite également plus d'échanges avec les usagers du quartier pour établir les plans de mobilité et l'implantation des pistes cyclables, sans quoi les usages locaux restent inconnus.

→ L'avenue Pompidou sous les voies permettra des traversées piétonnes extérieures. Les accès aux quais de la gare ont été ouverts côté villette via le hall Pompidou, pour désaturer le hall central. Ce report serait de 1/3 des transits.

Une habitante insiste sur les nuisances induites par la fermeture du dépose minute côté Villette et par le projet d'hôtel place de Francfort, il n'y pas eu de concertation avec les habitants proches.

→ Mme Vessillier explique qu'il y a un recours actuellement sur le projet d'hôtel. Sur le dépose-minute sauvage : les services de la métropole vont travailler sur un projet de réaménagement car le fonctionnement ne peut pas rester en l'état.

→

Un conseiller municipal de l'opposition (groupe Droite, Centre et Indépendants) demande comment seront gérés les problématiques liées au quartier de gare (trafic, saleté, mendicité...), surtout dans un parc directement en sortie de gare.

Quid du calendrier pour les voies extérieures : Vivier Merle, Paul Bert et Eugène Deruelle, qui doivent aussi être réaménagées.

Le conseiller questionne les intervenants sur la suppression des tours sur l'îlot Milan, qui aurait permis de plus financer la ZAC.

→ Sur la grande hauteur, le maire affirme que c'est un choix fait de ramener les nouvelles constructions à taille plus humaine et que l'équilibre financier a été trouvé : les surface tertiaires ont été revues à la baisse, sans rogner sur la qualité des espaces publics.

→ Mme Vessillier explique le choix de suppression des tours. Le coût environnemental et d'usage est trop élevé : surveillance 24h/24h de pompiers ; charges et loyers très élevées. Le bilan environnemental global avec les ascenseurs, les coûts de construction sont élevés. Les futurs immeubles feront encore 50m de haut. Le bilan financier de la ZAC, même en enlevant 100 000m² de bureaux, reste équilibré. Cet objectif a été tenu en augmentant légèrement la part des collectivités (quelques millions sur plus d'une centaine). On a contenu notre bilan financier car la collectivité ne rachètera plus certains immeubles, et la participation des promoteurs est désormais plus importante pour la production des espaces publics.

→ Au sujet de la gestion des espaces, M. le maire dit qu'il est trop tôt pour dire comment on va gérer cet espace dont on ne connaît ni la forme ni la composition. On n'attend pas le boisement pour se poser la question de la sécurité sur ce quartier de gare.

→ Loïc Bonnin explique que sur la sécurité des espaces aménagés, pleins de solutions existent. Il faut se poser la question de la clôture et trouver un équilibre entre la trame noire nécessaire à la biodiversité et des cheminements en sécurité.

Un représentant de Point de Vue sur la Ville (personnes aveugles et malvoyantes) explique qu'il y a beaucoup de stationnement sauvage sur la rue Bouchut. L'association dialogue régulièrement avec la SPL sur les questions d'accessibilité et souhaite poursuivre ces échanges lors de cette concertation.

→ La remarque est entendue, M le maire explique que la police municipale passe régulièrement.